



Offre emploi – Conseil aux membres

Temps plein

Incidence, la Fédération de la Créativité et des Arts en amateur, recherche un·e conseiller·ère à temps plein : un·e futur·e collègue dont l'aspiration est de soutenir les associations dans leurs difficultés ou leur développement et de défendre leurs intérêts.

Pour mieux nous connaître, voir notre site : www.incidence-asbl.be.

Fonction : Coordination du Conseil aux membres

- **Conseil** aux membres de la Fédération :
 - Répondre aux questions sociales, juridiques et décrétales des membres : mail, téléphone, entretiens particuliers.
 - Conception, rédaction et réalisation de documents-modèles, de documents-explicatifs, d'outils pratiques pour les gestionnaires d'associations en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire de collègues et d'autres juristes de notre réseau.
- **Formation** des membres aux matières juridiques, sociales et/ou de gestion :
 - Concevoir et donner les formations soi-même et/ou en collaboration avec des partenaires extérieurs.
- **Prise de mandats** au sein des instances de concertation :
 - Construction, rédaction et défense de positions au sein de différentes instances telles que des groupes de travail à la CESSoc, la Chambre de Concertation de l'Action culturelle et territoriale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, auprès des Cabinets...

Formation : bachelier ou master en droit (droit du travail, code des Sociétés et des Associations...) / Ressources Humaines / Sciences du travail ou expérience dans la gestion d'une association.

Compétences attendues :

- Individuelles : rigueur et esprit de synthèse, autonomie, sens organisationnel, sens de l'accueil, écoute, capacité d'argumentation orale et écrite, posture de travail orientée solution et service client.
- Techniques : connaissances des bases juridiques de droit du travail et du Code des Sociétés et des Associations, capacité de traduire des éléments d'ordre théorique dans des situations réelles rencontrées de manière pédagogique et pragmatique, autonomie et aptitude à mener des recherches documentaires.
- Equipe : savoir travailler en équipe, savoir projeter son travail et ses tâches dans le temps suivant les contraintes institutionnelles et organisationnelles, savoir collaborer et gérer les collaborations, savoir gérer son stress, respecter l'éthique et la déontologie au sein du service.

Modalités pratiques :

Régime de travail : temps plein

Heures/semaines : 38h/semaine

Horaire habituel temps plein : arrivée entre 8h30-9h00 à départ entre 16h36-17h06

Salaire : Echelle barémique à 100% de la commission paritaire 329.02, échelon 4.1 ou 4.2

Lieu : au siège de l'association, rue Nanon 98 à 5000 Namur et télétravail partiel possible

Commentaire : Nous privilégions les transports en commun et notre bureau se situe derrière la gare de Namur à 7 minutes à pied. Un permis de conduire et une voiture sont un atout.

La procédure de recrutement :

- Envoyez votre CV et lettre de motivation à : direction@incidence-asbl.be pour le lundi 14 novembre au plus tard.
- Examen écrit le 25 novembre à 9h30 – 12h30 au siège de l'association.
- Examen oral le 2 décembre au siège de l'association